

ANR AU 31 DÉCEMBRE 2018 : 8,98 € PAR ACTION

- Réalisation de deux investissements, un build-up et deux cessions
- Plus de 11,1 millions d'euros de trésorerie

Paris, le 28 janvier 2019 – ALTUR INVESTISSEMENT (Euronext - FR0010395681 - ALTUR) publie son Actif Net Réévalué (ANR) au 31 décembre 2018, qui s'élève à 37,41 millions d'euros, soit 8,98 € par action¹, après versement d'un dividende de 0,30 € par action le 19 juin 2018 (en hausse de 25% par rapport au dividende versé en 2017).

Sur la base du cours de Bourse (5,36 € au 31 décembre 2018), l'action ALTUR INVESTISSEMENT présente une décote de 40% par rapport à la valeur de ses actifs.

Au 31 décembre 2018, l'actif d'ALTUR INVESTISSEMENT est composé de :

- Portefeuille de participations : 26,3 millions d'euros, soit 70,3% de l'actif net réévalué ;
- Disponibilités : 11,11 millions d'euros, soit 29,7% de l'actif net réévalué.

Ce niveau de trésorerie tient compte de :

- La mise en paiement, effectuée le 19 juin dernier, d'un **dividende de 0,30 € par action** ;
- L'investissement de près d'1 million d'euros réalisé en mars dans **Demarne**, une entreprise familiale spécialisée dans l'importation et le commerce de gros de produits de la mer (poissons, coquillages et crustacés) ;
- L'accompagnement de **Cevino Glass** dans sa croissance externe en prenant le contrôle du groupe Nealtis ;
- L'investissement réalisé en juillet au sein de **BIOBank**, 1^{ère} banque française d'os d'origine humaine (allogreffes) réalisant près de 12 M€ de chiffre d'affaires ;
- La cession du spécialiste de l'hospitalisation à domicile **CliniDom** au profit du Groupe Korian, permettant à ALTUR INVESTISSEMENT de réaliser une plus-value significative ;
- La cession du **Novotel de Nancy** (hôtellerie Saint-Jacques) permettant de réaliser un très beau multiple de 2,5 fois.

Accompagnement dans la levée de fonds de Turenne Hôtellerie, partenaire historique d'ALTUR INVESTISSEMENT

Par ailleurs, ALTUR INVESTISSEMENT a participé à la levée de fonds du FPCI Turenne Hôtellerie II en souscrivant à ce fonds un montant qui ne dépassera pas 5 millions d'euros, appelé en plusieurs années, dont 150 000 euros ont été appelés en septembre 2018. Cet investissement de 150 000 euros représente un emploi partiel de la plus-value réalisée sur la cession de l'hôtel de Nancy (hôtellerie Saint Jacques).

François Lombard, gérant d'ALTUR INVESTISSEMENT déclare :

« L'année 2018 a été riche pour ALTUR INVESTISSEMENT qui a réalisé plusieurs opérations d'investissements et de cessions. Le portefeuille d'ALTUR INVESTISSEMENT est composé de belles PME familiales et patrimoniales en croissance ayant un fort potentiel d'appréciation pour les années futures. En 2019, nous avons plusieurs dossiers d'investissement en étude avancée validant la stratégie d'ALTUR INVESTISSEMENT. Nous confirmons également notre objectif d'être une valeur de rendement en 2019 et allons proposer à l'Assemblée Générale des actionnaires une distribution de dividendes en ligne avec les quatre derniers exercices. »

¹ Cet ANR est calculé sans changement de méthode et présenté avant prise en compte de la part revenant au commandité.

À PROPOS D'ALTUR INVESTISSEMENT

ALTUR INVESTISSEMENT a vocation à accompagner – en tant qu'investisseur de référence ou coinvestisseur – des PME familiales et patrimoniales et ETI en forte croissance, essentiellement non cotées, sur des opérations de type capital-développement et transmission (OBO).

Code ISIN : FR0010395681 - Code Mnémonique : ALTUR – Euronext : Compartiment C

Prochain rendez-vous :

21 mars 2019 : Résultats annuels au 31 décembre 2018

Composition du portefeuille

A ce jour, les actifs financiers d'ALTUR INVESTISSEMENT sont répartis au sein de 17 sociétés et 2 FPCI dans des secteurs stratégiques :

Santé :

- *Acropole*, concepteur et fabricant d'implants orthopédiques pour l'épaule, la hanche et le genou ;
- *Menix*, leader français des prothèses orthopédiques et des implants dentaires ;
- *BIOBank* : leader français dans le secteur des allogreffes ;
- FPCI Capital Santé I, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé.

Services générationnels :

- *Complétude*, n°2 du soutien scolaire en France ;
- *Kinougarde*, spécialiste de la garde d'enfants à domicile ;
- *Solem*, spécialiste de la production de programmeurs pour l'irrigation et de boîtiers pour la téléassistance.

Transition énergétique :

- *Sermeta*, leader mondial des échangeurs thermiques en inox pour chaudières gaz à condensation ;
- *Countum*, leader français du comptage industriel et transactionnel de produits pétroliers ainsi que d'hydrocarbures gazeux et liquides via Satam ;
- *Pellenc Selective Technologies*, un des leaders mondiaux du tri sélectif des déchets.

Distribution spécialisée :

- *La Foir'Fouille*, leader français de la distribution de produits à prix discount ;
- *Demarne*, spécialiste de l'importation et du commerce de gros des produits de la mer ;
- *Log'S*, spécialiste des solutions logistiques e-commerce et retail.

Hôtellerie :

- *Mercure Metz Centre*, établissement 4 étoiles sous contrat de management avec le Groupe Accor ;
- *Mercure Nice Notre Dame*, établissement de 198 chambres ;
- *FPCI Turenne Hôtellerie II*, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de l'hôtellerie.

Autres :

- *Cepane/Cevino Glass*, spécialiste de la transformation de verre plat et la pose de vitrage ;
- *Carven*, distributeur de prêt-à-porter sous la marque Carven ;
- *Dromadaire*, spécialiste de l'envoi de cartes de vœux sur Internet.

Contacts

Altur Investissement
François Lombard ou
Bertrand Cavalié
Tél. : 01 53 43 03 03

ACTUS finance & communication
Manon Clairet
Relations Presse
Tél. : 01 53 67 36 73
mclairet@actus.fr

ACTUS finance & communication
Caroline Lesage
Relations Investisseurs
Tél. : 01 53 67 36 79
clesage@actus.fr

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaine mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers (*United States Securities Laws*).

Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du financial services and markets act 2000 (financial promotion) order 2001 (l'« Order »), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) (high net worth entities) de l'Order, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci-après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumise à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitations.